

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Séance du 26 mai 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai, à dix-neuf heures trente, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le vingt mai deux mil vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Président du CCAS.

**PRESENTS** : Frédéric DUMOUCHEL, Marie-Pierre MANGE, Séverine VENNITTI, Anne-Céline BLONDEL, PRIMARD Danièle, Patrick DUBOIS, Emilie CHAISSAN, Serge ARGOUD, Catherine NUGUES, Michèle GRUFFAZ, Agnès COULOUVRAT, Claude GRANPERRIN, Stéphanie MEUNIER-CARRUS-LENOIR

**ABSENTS** : Malika ELQOBAI, Henri MEYER, Marcel VERNEY

**POUVOIRS** : Sylvie LAVIEILLE donne pouvoir à Marie-Pierre MANGE

**Secrétaire de séance** : Patrick DUBOIS

Nombre de membres  
en exercice : 17  
Présents : 13  
Votants : 14

**DEL2026 09 Attribution d'une subvention au centre de loisirs – exercice 2026  
(Votée à l'unanimité)**

Le Président propose à l'assemblée de reconduire une aide aux vacances pour les enfants qui fréquentent le centre de loisirs durant l'année 2026.

Frédéric DUMOUCHEL indique au conseil d'administration le montant de 377.39€ des participations du CCAS pour l'année 2025 qui tiennent compte du quotient familial de chaque famille concernée. Il précise que cette aide est limitée à 25 jours par enfant sur l'année.

Il est proposé de maintenir les bases actuelles en tenant compte du quotient familial sur les mêmes bases.

<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	<b>AIDE par jour et par enfant</b>
de 0 à 305	5.76 €
de 306 à 458	4.54 €
de 459 à 610	3.26 €

Le conseil d'administration, entendu l'exposé du président, après en avoir délibéré valide les critères d'attributions d'une subvention pour l'exercice 2026 selon le tableau ci-dessus et valide le montant de 377.39€ pour l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le

ID : 038-213803570-20260526-DEL202609CENTRE-DE



Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour copie conforme au registre le 28/05/2026

Le secrétaire  
Patrick DUBOIS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président du CCAS,  
Frédéric DUMOUCHEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.  
The official seal of the Commune de St-André-le-Gaz (Isère). It is a circular emblem with a blue border containing the text 'COMMUNE DE ST-ANDRÉ-LE-GAZ' at the top and '(Isère)' at the bottom. The center of the seal features a coat of arms with a sun, a castle, and a figure.